

# AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants de Walferdange que le collège échevinal, dans sa séance du 20 novembre 2023, a édicté le règlement temporaire en matière de circulation suivant à l'occasion des travaux pour les besoins de la maison numéro 81, rue du Dix Octobre à Bereldange :

## **Priorité à la circulation venant en sens inverse (signal B,5)**

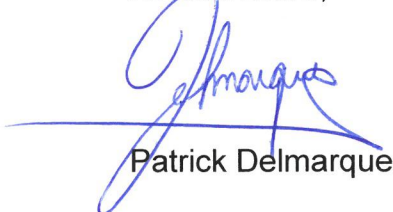
Le vendredi 24 novembre 2023 de 08.00 heures jusqu'à 12.00 heures, suivant les besoins des travaux, la largeur libre de la chaussée sur le tronçon de la rue du Dix Octobre longeant la maison numéro 81 ne permettant pas le croisement de deux véhicules, les conducteurs circulant du côté des maisons avec les numéros impairs doivent céder le passage à ceux qui viennent en sens inverse et il leur est interdit de s'engager dans le passage étroit tant qu'il n'est pas possible de traverser ledit passage sans obliger les conducteurs venant en sens inverse à s'arrêter.

## **Priorité par rapport à la circulation venant en sens inverse (signal B,6)**

Le vendredi 24 novembre 2023 de 08.00 heures jusqu'à 12.00 heures, suivant les besoins des travaux, la largeur libre de la chaussée sur le tronçon de la rue du Dix Octobre longeant la maison numéro 81 ne permettant pas le croisement de deux véhicules, les conducteurs circulant du côté des maisons avec les numéros pairs ont la priorité de passage par rapport aux conducteurs venant en sens inverse.


Walferdange, le 20 novembre 2023.

Le Secrétaire,



Patrick Delmarque

Le Bourgmestre,



François Sauber

